Cour FRC 7042

PRENEZ-GARDE A VOUS,

OU

DE LA LIBERTÉ *ET DE* L'ÉGALITÉ DES CITOYENS;

Ouvrage adressé à tous les DISTRICTS *du Royaume.*

PARIS;
AU PALAIS-ROYAL N°. 145.

1789.

4 M 1 W 14338

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PRENEZ-GARDE
A VOUS,
OU
DE LA LIBERTÉ
ET DE
L'ÉGALITÉ DES CITOYENS,

Ils avoient bien raiſon, ceux de nos repréſentans qui ne vouloient point qu'on offrît aux peuples des vérités arbitraires, & conſéquemment dangereuſes au milieu des troubles publics.

Les hommes naiſſent libres & égaux. Ce principe, baſe de *la déclaration des droits*, a cauſé le tumulte ſcandaleux dont nous avons été les témoins, & duquel nous pouvions être les victimes. Le peuple ne voit aſſurément pas dans cette déclaration celle de ſes devoirs; & néanmoins elle la renferme invinciblement, quoique implicitement.

Perſonne ne peut nier que le principe que nous venons d'établir, ne ſoit vrai; mais devoit-il être livré, avant de lui avoir impoſé le frein de la loi, aux foibles conceptions d'un peuple qui ne l'entend point, qui ne ſauroit l'entendre, qu'une longue op-

preſſion a néceſſairement entretenu dans une ignorance profonde, dont les fermentations publiques égarent de plus en plus les facultés intellectuelles, & toujours environné d'ennemis ſurveillans qui ſavent ſi bien empoiſonner les ſources de ſon ſalut, & armer contre lui juſqu'à la vérité qu'on lui découvre pour ſa défenſe.

Il ne prend, ce peuple ſi long-temps infortuné, & ſes oppreſſeurs ne lui préſentent de ces abſtractions morales, que ce qui peut conſoler & irriter l'envie, que ce qui peut exciter le foible contre les puiſſans, & l'arracher à ſes devoirs pour le précipiter dans l'anarchie, c'eſt-à-dire, dans le déſordre.

Nous parlerons à ce peuple, qui ſe jette ainſi lui-même dans les piéges de ſes tyrans, un langage moins ſublime, ſans doute, & moins éloquent que celui de ſes députés, mais plus conforme à ſes lumières & à ſa ſituation.

Les hommes naiſſent libres; c'eſt-à-dire, qu'ils ont la liberté de faire tout ce qui n'eſt pas contraire à la loi, ſans qu'aucune puiſſance, pas même celle du Monarque ſoumis lui-même à cette loi comme le dernier de ſes ſujets, ait le droit de s'y oppoſer.

Les hommes naiſſent tous égaux, *devant Dieu & devant la loi;* car il ne peut exiſter d'égalité abſolue. Les uns naiſſent foibles, les autres naiſſent forts : les uns naiſſent ſpirituels, les autres ſans eſprit : ceux-ci naiſſent riches, & ceux-là naiſſent pauvres : celui-ci naît dans un hôpital, & cet autre ſur le trône. Sont-ils égaux, ces individus de la même eſpèce ? Non, ſans doute, ils ne le ſont pas dans l'ordre ſocial; & de cette inégalité, tracée

par la main de Dieu-même, découlent néceſſairement des rangs.

Parmi les hommes abandonnés dans les bois aux ſeuls inſtincts de la nature (s'il y a de tels hommes qui vivent enſemble ſans aucune convention), celui qui naît le plus fort finira par commander au plus foible ; celui qui a le plus d'eſprit gouvernera celui qui en a moins ; celui qui a le plus de courage deviendra le chef de celui qui en a moins que lui ; & comme cette domination naturelle ne ſera point tempérée par la force des lois, il ſera preſque impoſſible au foible de réclamer contre les injuſtes entrepriſes du fort ; & le foible ſera de fait encore moins libre parmi de tels hommes que parmi nous, car il n'aura aucun moyen de ramener l'égalité.

Chez des hommes réunis en ſociété dans un empire gouverné par les lois, celui qui naît dans un rang inférieur contracte, en naiſſant ſous le ſceptre de la loi qui protége ſa foibleſſe, l'obligation de ne ſortir de ſon infériorité que par des moyens approuvés par la loi ; c'eſt-à-dire, par ſes vertus, par ſon mérite, par ſes talens, qui peuvent l'élever un jour aux plus éminentes dignités, & le rendre l'égal de ceux qui ſont nés dans le ſein des honneurs & des richeſſes : il n'eſt point né tel ; il eſt né ſeulement propre à le devenir, à devenir même leur ſupérieur ; & c'eſt une des plus belles prérogatives de l'égalité ſociale dont on nous avoit privés, & dont nous eſpérons avoir reconquis la jouiſſance.

Mais l'inférieur n'a pas le droit d'aſpirer à ſortir de ſa place par la violence ; & la loi, ſous le pouvoir de laquelle il eſt né, a celui de réprimer les efforts de cette violence qu'il voudroit employer ; parce que

la loi doit maintenir la sûreté & la liberté de tous & qu'au moment où elle cesse d'exercer ce droit l'esclavage est prêt à renaître.

Que si nous n'avons pas reçu de l'Etre Suprême ces dons heureux qui nous rendent propres à nous élever au-dessus des autres; contentons-nous d'une tâche non moins honorable, celle de remplir dignement le poste où il a voulu nous placer; soumettons-nous aux devoirs que la loi nous impose; mais défendons nos droits avec l'énergie de la liberté, exigeons que nos supérieurs soient soumis, sans distinction de peines, à cette loi commune à tous & lorsque les uns ou les autres prétendront enfreindre ses préceptes, qu'ils soient traduits devant elle dans la plus parfaite égalité; écrions-nous alors avec un saint enthousiasme, que nous sommes tous egaux.

Si le puissant ose abuser de ses moyens, c'est donc à la loi que vous aurez recours pour ramener l'égalité; c'est devant elle que vous allez être son égal; & c'est elle néanmoins qui institue & qui maintient l'inégalité des rangs, sans laquelle nulle société ne peut exister que dans les romans de la morale; or vous ne pourriez avoir le double droit d'invoquer l'appui de la loi lorsqu'il vous est nécessaire, & de rejetter ses institutions lorsqu'elles ne s'accordent pas avec les premiers mouvemens d'un amour-propre mal entendu.

Tout n'est que dépendance dans ce vaste univers: l'ordre physique est soumis à cette loi divine, comme l'ordre moral. Tous les objets de la nature exercent les uns sur les autres un pouvoir duquel résulte l'ordre universel: sans ces échelons de pouvoirs, si j'ose m'exprimer ainsi, le désordre, le cahos & l'inertie succéderoient bientôt à l'ordre & au mou-

vement : de même, ſi les individus d'une grande ſociété n'avoient aucun empire les uns ſur les autres, il ſeroit d'une impoſſibilité abſolue que cette ſociété ne fût pas promptement détruite.

Quoique dans l'ordre ſocial le foible ſoit, à pluſieurs égards, dans une ſorte de dépendance du fort, cette dépendance, tempérée par de bonnes lois, ne peut avoir rien d'humiliant, puiſque ce n'eſt pas aux perſonnes qu'elle eſt attachée, mais aux fonctions du poſte dans lequel chacun de nous a été placé par Dieu-même. Le puiſſant à ſon tour dépend auſſi du foible, ſans le ſecours duquel il ſeroit privé de ce qui lui eſt néceſſaire, & l'égalité ſe retrouve dans le beſoin mutuel que tous les membres de la ſociété ont les uns des autres, & dans l'égale répartition des charges publiques. Chacun a donc ſes droits : le bonheur ſocial conſiſte en ce que tous les exercent fraternellement dans cette vallée de misères ; en ce que nous ſachions nous entr'aider, ſelon nos forces, à ſupporter le fardeau de la vie ; en ce que perſonne ne puiſſe attenter à l'union univerſelle, ſans que la loi ne vienne auſſi-tôt interpoſer ſa balance pour rétablir l'équilibre.

Toute autre égalité eſt une chimère dangereuſe, dont la vanité, l'envie, & ſur-tout les méchans ſe ſervent pour répandre la diviſion & le malheur dans la grande famille.

Quant à la prééminence des fonctions que chacun exerce dans la ſociété, elle exiſte ſans doute ; elle eſt fondée ſur la raiſon & ſur la juſtice ; elle découle néceſſairement du ſouverain pouvoir de la Nation : mais fut-il auſſi difficile qu'il eſt aiſé d'établir cette prééminence en principes, lorſque des eſprits exaltés par les premières ardeurs du civiſme, veulent la

mettre en queſtion, l'opinion publique intervient elle s'empare du droit de juger cette prééminence elle ſubjugue les imaginations rebelles aux lois du raiſonnement, & après les diſcuſſions les plus bruyantes, chacun ſe retrouve tôt ou tard à ſa place.

Je m'adreſſe aux ſectateurs honnêtes de cette chimérique *égalité abſolue ;* & je leur dis : deſcendez dans votre cœur, qui eſt toujours votre juge ſuprême, & vous conviendrez que lorſque vous répétiez ſans examen, que nous ſommes tous égaux, vous n'étiez pas bien certains de croire ce que vous avanciez.

J'invoque enſuite auprès de ces bons citoyens les motifs les plus importans à la ſûreté publique, & je leur fais obſerver que ſi le ſyſtême mal entendu *de l'égalité abſolue* ne produit parmi les gens de bien que quelques abus momentanés, il devient la ſource ou le prétexte de toutes les injuſtices, de toutes les vexations & de tous les crimes parmi les membres corrompus du Corps ſocial. C'eſt une interprétation encore plus outrée du ſyſtême de l'*égalité ſociale*, qui met ſur pied des hordes de brigands ſéditieux : c'eſt le principe conſéquent en apparence, que tout doit être égal entre des hommes qui naiſſent tous égaux, qui fait attaquer les propriétés & dévaſter les campagnes. Pendant le déſordre de la licence qui ſuit néceſſairement la première inſurrection de la liberté, les voleurs ſe fondent auſſi ſur le ſyſtême de l'*égalité abſolue*, pour feindre de croire que les poſſeſſions ſont déſormais confondues ; ils pillent les granges : ils oſent même abattre les bois & les vendre (1) tout en réclamant l'égalité, ils

(1) *C'est ce qui vient d'arriver.*

deviennent

deviennent un instant par la violence les oppresseurs du propriétaire volé. La loi fugitive revient, à la vérité, quand la force publique a repris vigueur; ces bûcherons sans mission sont pendus; quelques complices échappent; ils reprennent bientôt l'habitude de penser que le grand proprétaire, vengé par la loi, joue un tout autre rôle dans le Corps social que le journalier insurgent; & tout rentre dans l'ordre.

Le principe absurde de cette égalité chimérique ne manquera pas aussi d'être soutenu par quelques Membres de la société, dont les déprédations sont moins offensives & l'oppression beaucoup plus douce, quoique peut-être non moins funestes : je veux parler des femmes, dont le luxe excessif qui a confondu toutes les classes, a mis le comble à la dépravation des mœurs, & jeté le désordre, la ruine & le désespoir dans le sein de tant de familles. Depuis que nous avons détruit nous-mêmes la retenue & la circonspection naturelles à cette belle partie de l'espèce humaine, depuis que nous avons corrompu tant de qualités précieuses, destinées à faire le charme de notre vie, & que nos neveux verront reparoître avec les mœurs ramenées par les lois : les femmes qui régnoient sur les hommes par les ruses les plus aimables, ont usurpé une domination plus altière : les Ministres despotes, redoutables ennemis de ces bonnes mœurs qui veillent à la conservation des empires, ont abandonné, en échange de leurs plaisirs, une portion de leur tyrannie. Armées de ce nouveau pouvoir, les femmes ont commandé au lieu de prier : elles n'ont plus connu d'autres lois que leur volonté, & de classe en classe, tous les excès ont paru légitimes. Leur politique, à la vérité, n'est presque jamais compliquée; ordonner, s'amuser

& ſe parer à leur guiſe, eſt le ſeul objet de leurs travaux ; elles encourageront leurs benins maris à défendre le ſyſtème de l'*égalité abſolue*, uniquement pour conſerver à la femme d'un honnête artiſan, le privilège de ſe coëffer comme celle d'un général d'armée. Les voix ne ſeront point partagées ſur cet article important; les femmes, qui ne reſſemblent pas toutes aux héroïnes dont l'offrande à la nation vient de conſacrer les vertus, ſeront d'accord ſans ſe voir, ſans s'entendre, ſans ſe conſulter, ſans aſſembler leurs Diſtricts : l'affirmative paſſera à la preſque unanimité des ſuffrages, & nous aurons la généroſité de ſoutenir ce beau droit de la confuſion des claſſes, avec autant de chaleur que ſi nos jeunes épouſes ne ſe paroient jamais que pour nous.

On ne doit pas s'étonner néanmoins que nous ayons encore de fauſſes idées de la liberté & de l'égalité : nous ſortons d'un long eſclavage, & la liberté eſt un aliment trop ſolide pour nos eſprits : ſon uſage veut de l'expérience, & nous n'en avons aucune. Nous reſſemblons à des malheureux que la faim auroit exterminés, & auxquels on voudroit faire prendre tout-à-coup une nourriture trop ſubſtantielle : l'eſtomac affoibli ne la ſupporteroit pas ſans une criſe violente & peut-être mortelle.

Nous ne ſaurions avoir des idées plus ſaines de l'égalité ſociale, puiſque le foible a vécu ſous le tyrannie du fort ; c'étoit même en vain qu'il avoit recours à la protection de la loi; ſes Miniſtres, ſourds à la voix du pauvre, au lieu de le protéger, vendoient leurs forces aux tyrans pour conſommer l'oppreſſion, ou voyoient avec une criminelle indifférence l'autorité arbitraire uſurper le pouvoir des lois, ſe permettre des excès que les codes les plus barbares n'oſeroient

avouer, violer toutes les formes, & priver les citoyens, *en préſence de leurs Magiſtrats*, de la liberté & de la vie. Dans cet état de choſes, au moment où l'opprimé ſecoue le joug, il doit néceſſairement pouſſer ſes prétentions juſqu'à l'injuſtice: mais lorſque de bonnes & ſaintes lois auront mis les diverſes claſſes de citoyens à l'abri de toute oppoſition, le foible aura bientôt comme le puiſſant, une idée juſte de l'égalité ſociale. Juſqu'à cette époque fortunée, à laquelle nous touchons, juſqu'à ce que chacun connoiſſe ſes droits & ſes devoirs, nous confondrons la liberté avec la licence, & l'inégalité avec l'inſubordination. L'établiſſement des corporations militaires nous offre un exemple bien frappant de cet abus de principes. La ſubordination, ſans laquelle il n'y a ni ordre, ni diſcipline, *ni ſûreté*, paroît encore à quelques eſprits égarés par les premiers tranſports de la liberté, une ſorte d'oppreſſion, tandis qu'elle eſt un des plus puiſſans ſoutiens de l'égalité ſociale. Dans le tumulte politique, les ſoldats mêmes qui devroient connoître la néceſſité de la ſubordination, qui devroient l'invoquer, ſe l'impoſer de leur plein gré, ont perdu de vue, à quelques égards, ce principe militaire fondamental, & ſe ſont imbus des erreurs de leurs concitoyens.

Enfin, à force de craindre que l'égalité ne nous échape, des écrivains eſtimables, emportés par leur zèle, prêchent eux-mêmes l'oppreſſion ſans prendre garde que les claſſes qu'ils voudroient opprimer, ont au moins les mêmes droits à cette égalité qu'ils invoquent. L'auteur de la feuille intitulée *la Révolution de Paris*, exhorte les Diſtricts, dans un de ſes numéros, à n'élire ni nobles, ni gens de robes, ni riches, comme s'ils n'étoient pas membres de la

Commune ; il articule qu'*on doit les exclure des poſtes publics*, d'où il réſulte qu'ils ne ſont pas citoyens, & conſéquemment qu'ils doivent être exempts de toutes charges : cependant lorſqu'il s'agira d'impoſitions, nul doute qu'on ne ſe hâte de rendre à ces proſcrits les honneur du civiſme.

Si les meilleurs eſprits ſe livrent à ces étranges excès, devons-nous être ſurpris du ſpectacle ſcandaleux que les aſſemblées du Palais-Royal alloient donner à l'Europe ! Quelques citoyens tranſportés d'un délire patriotique, égarés par le funeſte principe de l'indépendance abſolue, & ſoulevés peut-être par des ſcélérats qui abuſoient de leur enthouſiaſme, s'arrogoient le droit de s'armer pour dicter des lois *à la nation*.

Ces inſenſés avoient proſcrit de leur autorité privée, un certain nombre de Repréſentans : leur projet étoit d'attenter à la liberté de l'Aſſemblée nationale, & de la contraindre par la force à adopter leurs chimériques opinions. Tout en ſe plaignant de ces lenteurs ſouvent ſi ſalutaires, ils alloient porter le trouble parmi nos Députés, les diſperſer, élever de nouveaux obſtacles à la confection des lois, allumer le flambeau de la guerre civile, détruire, à main armée, dans un jour, le fruit de tant de peines & de tant de travaux, & rendre l'eſpoir aux ennemis de la patrie. De quel droit, diſions-nous à un de ces audacieux, prétendez-vous employer la violence contre mon Repréſentant ? Il eſt le mien comme le vôtre, & votre opinion n'eſt pas la mienne. Avez-vous des griefs ? Les Diſtricts ſont ouverts : portez-y vos plaintes : ſi elles ſont fondées, les mêmes Commettans qui ont donné des pouvoirs peuvent ſeuls les révoquer : mais ſur-tout ne prenez point la

Commune de Paris pour le Royaume de France ? accuſez les Députés provinciaux que vous inculpez, à leurs Bailliages : ſi les uns ou les autres ſont coupables, qu'on en faſſe juſtice : ſi vous avez calomnié, qu'on la faſſe de vous : tel eſt le cercle de vos droits & de vos devoirs.

Citoyens ! citoyens ! un peu de calme, de réflexion & de ſang-froid, ou nous nous cauſerons plus de maux que nos ennemis ne pourroient nous en faire. Pourquoi tant d'allarmes ? Notre sûreté dépend de nous. Repoſons-nous ſur nos Repréſentans. Quels que ſoient les intérêts divers qui puiſſent agiter l'Aſſemblée nationale, la vérité n'a-t-elle pas irréſiſtiblement triomphé juſqu'aujourd'hui ? Plus elle a vaincu d'obſtacles, plus elle eſt aſſurée d'en ſurmonter encore. Le réſultat général des travaux de nos Députés ne les a-t-il pas rendus dignes de notre confiance ! Mais en nous réuniſſant ſous la main tutélaire de la Nation, qu'ils repréſentent avec tant d'éclat, gardons-nous ſur-tout de ces ſoupçons que les émiſſaires des conſpirateurs sèment parmi nous pour nous entraîner par la diviſion dans l'anarchie, qui les ſerviroit mieux que tous leurs crimes.

N'oubliez jamais que les Membres du Clergé & de la Nobleſſe qui ont adopté les bons principes, ſont vos frères, vos amis, vos défenſeurs ; que vous leur avez les mêmes obligations qu'à vos Repréſentans ; qu'ils ont embraſſé votre cauſe au milieu des intrigues, des combats & des efforts de tous les Ariſtocrates réunis pour vous accabler, & que vous devez vos premiers triomphes autant à leur courageuſe réſiſtance, qu'à celle de vos Députés. La multitude eſt preſque toujours gouvernée par des mots : banniſſez à jamais de votre mémoire ces

diſtinctions pernicieuſes d'ordre ; ne ſouffrez plus qu'on faſſe d'autre queſtion que celle-ci : êtes-vous patriote ? Il y a tant de Gentilshommes qui ſont ſi dignes de ce titre ! De quel ordre qu'il ſoit, un patriote eſt un homme ſacré pour vous : vous lui devez protection au péril de votre vie : notre Roi ne nous eſt ſi cher que parce qu'il eſt le premier patriote.

Que dans notre enthouſiaſme, l'éclat fortuit de la naiſſance ne ſoit pas un motif de réprobation. Jugeons un homme par des faits & non par ſes titres : jugeons-le par l'hiſtoire de ſa vie. N'eſt-ce pas l'horrible vie de nos tyrans qui les a livrés à l'exécration publique ? Que celle d'un homme vertueux & citoyen fonde ſes droits à notre amour & à notre reconnoiſſance. Songeons qu'il eſt bien plus facile à nos ennemis de jeter des ſoupçons ſur un patriote conſtitué en dignité, que ſur un ſimple particulier : des traîtres artificieux nous environnent de pièges ; notre circonſpection ne ſauroit être trop grande.

Ne prenons point ſur-tout pour un gage aſſuré de la victoire, la diſperſion & la fuite d'un grand nombre de conjurés ; ils ſont plus dangereux que jamais ; ils méditent de nouveaux attentats ; & tandis que leurs émiſſaires fomentent dans le ſein de la patrie les complots les plus ténébreux, nos tyrans nous ſuſcitent hors du royaume des ennemis encore plus redoutables. Ils reparoîtront, n'en doutons pas, avec de nouveaux complices. Notre ſort à venir dépend de l'uſage que nous allons faire de ces inſtans de repos. Tandis que l'aſſemblée nationale conſacre ſes veilles à la confection de nos lois, ne nous occupons que de nos forces ; elles peuvent ſeules maintenir le régime qui doit enfanter la félicité publique ; ſeules elles peuvent renverſer

les tentatives de vos ennemis. Doublez, triplez ces forces quelquefois si funestes, aujourd'hui si précieuses, par l'union, par la concorde, par la fraternité. La valeur est le premier moyen ; elle est l'apanage du Français ; mais la valeur ne suffit pas. Que chacun ne fasse que ce qu'il sait, & qu'il apprenne ce qu'il ne sait point. Formez-vous promptement au métier des armes ; connoissez la subordination militaire, sans laquelle, malgré la supériorité du nombre, j'ose vous répéter qu'*il n'y a plus de sûreté pour vous.* Bannissez les jalousies ; étouffez la voix pernicieuse de l'amour-propre ; sachez obéir, *si vous voulez conserver vos possessions, vos femmes, vos enfans & votre liberté.* Que toutes les petites passions disparoissent à la voix de l'intérêt commun : ces sacrifices, quelquefois si pénibles, sont des jouissances bien douces lorsque la Patrie est dans le plus grand péril.

Long-temps étrangers aux matières publiques sous le joug du plus odieux despotisme, vous aurez appris de vos représentans le premier de tous les arts, celui d'enchaîner aux lois la félicité générale & individuelle ! Apprenez aussi de ces guerriers patriotes qui vous offrent les leçons de leur expérience, l'art de défendre vos foyers, & que nos ennemis confondus vous retrouvent citoyens législateurs unis par les plus saintes lois, & soldats invincibles sous les Drapeaux du Patriotisme.

FIN.